

JULIEN LAMBINET

La dimension éthique du démonique selon P. Tillich

Résumé

Le concept de démonique développé par P. Tillich est le résultat de ses réflexions à propos des rapports de tension qu'il discerne entre identité mystique et conscience de culpabilité ; essence et existence ; identité à soi et alienation. Il dépend en outre de la distinction que Tillich discerne chez Schelling entre autonomie et liberté. S'il « démythologise » le démonique, Tillich y voit un principe dialectique présent au cœur de tout individu comme au sein de toute dynamique collective ou sociale. Surgissant tout comme le divin du sacré, il contribue à fournir sa substance à la culture et ouvre en son sein une dimension paradoxale de liberté qui se joue pourtant dans l'affirmation simultanée de structures ou de forces susceptibles d'aliéner l'humain. Principe critique élevé face à toute utopie identitaire, il représente une dimension inextinguible de notre existence ici-bas et ne peut que pointer vers l'espoir d'une résolution eschatologique.

Abstract

The concept of the “demonic” developed by P. Tillich is the result of his reflections on the tension he discerns between mystical identity and consciousness of guilt, essence and existence, and self-identity and alienation. It also depends on the distinction between autonomy and freedom that Tillich found in the work of Schelling. While he “demythologizes” the demonic, Tillich sees in it a dialectical principle present at the heart of every individual as well as within every collective or social dynamic. Emerging just like the divine from the “sacred”, it contributes to providing its substance to culture and opens up a paradoxical dimension of freedom, which is nevertheless played out in the simultaneous affirmation of structures or forces capable of alienating the human being. As a critical principle raised against any utopia of identity, it represents an inextinguishable dimension of our existence here below and can only point to the hope of an eschatological resolution.